

DANSE SUISSE

Assemblée générale 2025/procès-verbal

Dimanche, 1^{er} juin 2025, Cinématte, Berne

Ordre du jour de l'assemblée générale 2025

1. Accueil et élection du scrutateur/de la scrutatrice
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024
3. Approbation du rapport annuel 2024
4. Approbation des comptes annuels 2024/Rapport de l'organe de révision/
Élection de l'organe de révision
5. Décharge du comité
6. Élection du comité Danse Suisse : réélection/élection de remplacement
7. Élection des membres d'honneur : Liliana Heldner-Neil, Jean-Marc Heim
8. Fixation des cotisations 2026
9. Informations du comité/du bureau
10. Perspectives pour l'année associative 2025
11. Communications des communautés d'intérêts CI Danse
12. Divers
13. Départ de Jean-Marc Heim

1. Accueil et élection du scrutateur/de la scrutatrice

Kathleen McNurney (KMN), présidente, et Isabella Spirig (ISP), directrice de Danse Suisse, souhaitent la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale 2025 à la Cinématte de Berne.

Le comité directeur est représenté par Jasmine Morand (JM), Emanuel Rosenberg (ER) et Jean-Marc Heim (JMH). Daniell' Ficola est excusé. Le bureau est représenté par Isabella Spirig (ISP), Michaela Bosshard (MB), Muriel Heinzl (MH), Laura Jaeggi (LJ) et Anne-Laure Jean (AJ).

La traduction simultanée est assurée par Nadine Bagnou.

KMN souhaite tout particulièrement la bienvenue aux personnes suivantes :

Les représentant-es des communautés d'intérêts CI Danse, Lucía Baumgartner de Médiation danse CH, Simone Travaglianti (ST) de Reso, le président d'honneur de Danse Suisse Christoph Reichenau (CHR), Liliana Heldner Neil (LHN), ancienne directrice de Danse Suisse, ainsi que Peter Klemm (PK), conseiller externe de Danse Suisse dans le domaine de la réorganisation.

Il est demandé que l'audio de l'assemblée générale soit enregistrée afin de pouvoir établir le procès-verbal. Cette demande est acceptée.

Vote : Linda Magnifico est élue scrutatrice.

Total des personnes présentes : 29

DANSE SUISSE

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024

KMN présente l'ordre du jour. Le procès-verbal de l'assemblée générale 2024 a été mis à disposition avec les documents de l'assemblée générale de cette année. Il n'y a pas de questions ni de remarques.

Vote : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et LJ est remerciée pour sa rédaction.

3. Approbation du rapport annuel 2024

Le rapport annuel 2024 a été mis en ligne avec les documents de l'assemblée générale. Pour des raisons écologiques, il n'a pas été imprimé. La version définitive sera publiée sur le site web après l'assemblée générale. Si nécessaire, une version imprimée peut être demandée au bureau.

Les activités de l'année 2024 sont résumées dans le rapport annuel. Certains thèmes sont abordés plus en détail. À ce sujet, KMN donne la parole à ISP.

ISP présente les thèmes suivants : la politique culturelle, la collaboration avec Médiation danse CH, le Registre professionnel médiation en danse et le Registre professionnel des professeur·e·s de danse.

Danse Suisse s'engage dans la politique culturelle. Par l'intermédiaire de sa directrice, Danse Suisse est représentée au sein des comités de Suisse Culture, Suisse Culture Sociale et de la Taskforce Culture et fait entendre la voix de la danse. Ce travail prend beaucoup de temps, mais il est essentiel pour défendre les intérêts des professionnel·le·s de la danse en Suisse.

En septembre 2024, Danse Suisse a participé en tant que partenaire au lancement du projet « Artists Take Action » de Suisse Culture Sociale. « Artists Take Action » est un guide en ligne complet destiné aux actrices et acteurs culturel·le·s sur les questions sociales, disponible en allemand, français et italien. Danse Suisse a été présente et a participé activement aux événements organisés dans le cadre du lancement. Le guide en ligne est en constante évolution.

La collaboration avec Médiation danse CH a été redéfinie fin 2023 par une nouvelle convention. En janvier 2024, le Registre professionnel médiation en danse a été introduit, les domaines de la médiation ont été définis et les premiers membres ont pu être admis en février. Au total, les expert·e·s Lucía Baumgartner, Fabio Bergamaschi, Daniell' Ficola et Silvano Mozzini ont approuvé 21 demandes lors de quatre réunions. En août, le « Code de Conduite pour des médiateur·trices de danse » révisé a été publié.

Danse Suisse a fait la promotion des offres de formation continue proposées par Médiation danse CH sur ses canaux de communication et a pris en charge une partie de l'administration.

En 2024, six personnes ont été inscrites au Registre professionnel des professeur·e·s de la danse. Les expert·e·s Céline Chavanne, Daniell' Ficola, Jean-Marc Heim et Cathy Sharp se sont réunis à quatre reprises.

DANSE SUISSE

JMH présente le contrat type pour les emplois flexibles qu'il a élaboré.

À l'automne 2024, Danse Suisse a publié à l'intention de ses membres un contrat type pour les emplois flexibles ainsi qu'un guide correspondant. JMH précise que le contrat n'a pas de valeur juridique sous cette forme, mais qu'il s'inspire des directives légales. Les membres peuvent se procurer gratuitement le contrat auprès du bureau, les non-membres peuvent l'acheter pour CHF 30.–. Afin de faire connaître et de rendre accessibles le contrat et le guide, JMH suggère que Danse Suisse propose des formations continues. KMN remercie JMH pour l'élaboration de ce contrat.

MH présente le projet « Let's connect dance ! ».

« Let's connect dance ! » est une plateforme numérique de mise en réseau pour les professionnel·le·s de la danse. Elle compte déjà 58 utilisatrices et utilisateurs et est gratuite pour les membres de Danse Suisse. Elle a pour objectif de mettre en réseau et de soutenir la scène de la danse. Danse Suisse souhaite, grâce à cette plateforme, accroître la visibilité des professionnels de la danse et espère ainsi gagner de nouveaux membres. MH mène activement une campagne sur les réseaux sociaux à cet effet. KMN remercie MH.

KMN prend la parole. Elle remercie le secrétariat pour l'élaboration du rapport annuel. Les membres n'ont pas de questions ni de remarques à formuler sur le rapport annuel.

Vote : le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation des comptes annuels 2024/Rapport de l'organe de révision/Élection de l'organe de révision

ISP présente les comptes annuels 2024, qui se soldent par un déficit de CHF 1084. À titre de comparaison, les comptes de 2023 (CHF -23 925), 2022 (CHF -12 735) et 2021 (CHF +5140) sont présentés. Les réserves de CHF 261 300 existant en 2021 ont été dissoutes en 2022, 2023 et 2024. Les comptes annuels et le rapport de révision sont mis à disposition.

Le déficit pour 2024 est dû à divers facteurs. Le bureau de l'association a connu une dynamisation et une professionnalisation, l'identité visuelle de l'Association a été modifiée avec l'aide d'une agence, l'anglais a été introduit comme quatrième langue de communication, le projet « Let's connect dance ! » a été lancé et le 20e anniversaire a été célébré. L'Association a gagné en visibilité. De plus, des espaces supplémentaires ont été loués pour améliorer les conditions de travail, les heures supplémentaires ont été payées et, en l'absence d'une direction, des mandats externes ont dû être attribués pour les projets CFC Tessin et l'examen professionnel supérieur (EPS) pour la pédagogie de la danse et du cirque. Chaque décision était importante et juste, mais il manquait une direction ayant une vue d'ensemble des finances. En conséquence, les réserves ont dû être dissoutes. Heureusement, la Fondation Landis & Gyr a pris en charge une grande partie du déficit avec une contribution unique de 100 000 CHF. Avec l'arrivée de ISP, un groupe de travail a été créé, un gel des dépenses a été décidé et un mandat de

DANSE SUISSE

développement organisationnel a été confié. En général, l'association a besoin d'environ 120 000 CHF supplémentaires par an.

Le soutien financier de la Fondation Landis & Gyr a été accordé principalement en raison de la crédibilité et de l'importance de Danse Suisse pour la danse en Suisse.

KMN remercie la comptable Claudia Bosshard pour la gestion professionnelle de la comptabilité et son engagement particulier en 2024 pour la clôture des comptes annuels.

L'organe de révision a vérifié les comptes annuels de Danse Suisse et les a jugés conformes. Personne ne souhaite la lecture du rapport de révision. Le bilan, le compte de résultat et le rapport de révision seront publiés sur le site web de Danse Suisse à l'issue de l'assemblée générale.

Vote : les comptes annuels et le rapport de révision 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Vote : l'organe de révision Audit AG Lienhard est élu à l'unanimité.

5. Décharge du comité

Au cours de l'exercice 2024, le comité s'est réuni quatre fois en séance ordinaire et trois fois en séance extraordinaire, ainsi que pour une retraite d'une journée à Zurich. À cela s'ajoutent les activités au sein des groupes de travail, des commissions spécialisées et des groupes de projet.

Les réunions extraordinaires ont été organisées en raison de la situation financière critique de Danse Suisse. KMN remercie les membres pour leur confiance.

Vote : le comité est déchargé à l'unanimité.

6. Élection du comité de Danse Suisse : réélection/élection de remplacement

Tous les membres ainsi que la présidente doivent être réélus. JMH ne se représente plus. Il n'y a aucune remarque ni objection concernant la réélection des membres actuels du comité et de la présidente en poste depuis 2021.

Vote : les membres actuels du comité JM, DF et ER sont confirmés à l'unanimité dans leurs fonctions.

Vote : la présidente KMN est réélue à l'unanimité.

KMN explique qu'avec le départ de JMH, de nouveaux membres du comité ont été recherchés. Des personnes ayant une expérience et des compétences dans le domaine des finances et de la formation et disposant d'un bon réseau dans le monde de la danse ont été sollicitées. Le souhait était d'élargir le comité d'une personne supplémentaire, de continuer à avoir une deuxième personne en Suisse romande au sein du comité et d'abaisser la moyenne d'âge. KMN se réjouit qu'Aldo Magno et Gabriel Obergfell se présentent aux élections. Tous deux se présentent brièvement. Aldo Magno (AM) apporte de l'expérience dans le domaine des finances et a un lien avec CI Tanz

DANSE SUISSE

Zentralschweiz. Gabriel Obergfell (GO) est diplômé du Teatro Dimitri et de la Manufacture et est actif en tant que danseur indépendant. Il souhaite apporter la perspective des freelances au comité. Les membres n'ont pas de questions à poser aux deux candidats.

Vote : AM est élu à l'unanimité au comité directeur.

Vote : GO est élu à l'unanimité au comité directeur.

KMN félicite les deux candidats pour leur élection et leur souhaite la bienvenue au comité directeur.

7. Élection des membres d'honneur : Liliana Heldner Neil, Jean-Marc Heim

KMN propose d'admettre LHN et JMH comme membres d'honneur de Danse Suisse. JM résume le travail important accompli par LHN pour Danse Suisse. LHN a été responsable de Danse Suisse de 2009 à 2022 en tant que directrice. Elle a abordé de nombreux thèmes et problèmes liés au monde de la danse et a développé le bureau.

Vote : LHN est élue à l'unanimité membre d'honneur de Danse Suisse.

Des fleurs et un certificat lui sont remis.

LHN remercie JM pour ses aimables paroles. Le titre de membre honoraire signifie beaucoup pour elle. Elle remercie Gianni Malfer, Rina Kopalla, Sarah Marinucci, Wanda Puvogel et MB pour leur collaboration au sein du bureau et se réjouit de pouvoir désormais profiter de la danse en tant que spectatrice !

Le titre de membre honoraire pour JHM pour ses 20 ans de travail au comité de Danse Suisse, un éloge, prononcé par CHR, et le vote à ce sujet auront lieu sous le point 13.

8. Fixation des cotisations 2026

Les membres sont le pilier central qui permet à l'association professionnelle Danse Suisse d'exister, d'agir et d'offrir son soutien et ses services aux professionnel-le-s de la danse. Le comité propose de maintenir les cotisations inchangées, compte tenu de la situation financière de nombreux membres. Danse Suisse compte actuellement 595 membres. En 2024, 27 membres ont rejoint l'association. Il n'y a pas d'objection à cette proposition.

Vote : le maintien des cotisations pour l'année 2026 est approuvé à l'unanimité.

Complément ISP Adhésions de membres bienfaiteurs

ISP ajoute que la situation financière de l'association reste précaire. En outre, il devient plus difficile d'obtenir des financements auprès de fondations. Danse Suisse lance donc une campagne pour recruter des membres de soutien : chaque membre de Danse Suisse est invité à parrainer un membre de soutien. ISP explique que les catégories de membres de soutien ont été simplifiées et que l'ancien système de gradation a été

DANSE SUISSE

supprimé. L'adhésion en tant que membre de soutien coûte désormais CHF 200/an pour les personnes physiques et CHF 500/an pour les personnes morales. Les membres de soutien n'ont pas le droit de vote, mais sont activement informés des projets en cours de Danse Suisse. Les fonds générés par les membres de soutien sont utilisés pour la promotion de la relève et les projets de Danse Suisse. Des flyers sont disponibles et le site web a été adapté en conséquence. Les membres sont invités à s'impliquer activement pour insuffler un nouveau souffle à Danse Suisse.

9. Informations du secrétariat/du comité

KMN passe la parole à MB, qui présente les projets pour la relève Talentscouting Days (TSD) 2024 et summerdance24, donne un aperçu des dépenses pour 2025 et dit quelques mots sur les demandes de conseil adressées au bureau.

En 2024, 261 participant·e·s de 20 cantons ont pris part aux TSD pendant deux week-ends en février et mars, qui se sont à nouveau déroulés dans les locaux de la ZHdK. Elles et ils ont participé aux TSD pour une évaluation de leurs performances, pour être admis·es dans des programmes artistiques et sportifs des écoles ou pour une évaluation de leur talent. 27 expert·e·s étaient présent·e·s, et outre la danse contemporaine et le ballet, le break dance et le hip-hop étaient également proposés comme matières d'examen. Des professionnel·le·s de la santé étaient présent·e·s, des consultations ont été organisées et des conférences spécialisées ont été données. Les étudiant·e·s et anciens étudiant·e·s du BA Contemporary Dance se sont chargés de l'accueil. Les TSD 2025 ont enregistré plus de 300 participant·e·s. Les inscriptions dans le domaine du hip-hop ont plus que doublé, mais il manque une formation dans le domaine de la danse urbaine, qui était auparavant couverte par la HF Zeitgenössischer und Urbaner Tanz.

summerdance24 a de nouveau offert aux jeunes danseuses et danseurs à partir de 12 ans la possibilité de danser de manière intensive pendant une semaine en août. Des ateliers sur le développement personnel, la régénération et la pleine conscience, ainsi que sur les percussions et le rythme ont également été proposés. En complément du programme de danse, les élèves ont pu suivre des cours individuels à prix réduit dispensés par des professeur·e·s internationaux invité·e·s. Les jeunes et leurs parents ont pu découvrir les possibilités de formation professionnelle en danse, en présence de représentant·e·s de toutes les filières de formation. 62 personnes ont participé à summerdance24. Environ 85 personnes se sont inscrites pour summerdance25. Dans le cadre de la réorganisation, Danse Suisse examine actuellement avec BA Contemporary Dance de la ZHdK comment le projet pourra être mené à bien à l'avenir.

MB remercie chaleureusement Gianni Malfer et Samuel Wuersten pour leur collaboration et MH pour son assistance dans les deux projets.

Le secrétariat de Danse Suisse assure en moyenne 2 à 3 consultations par jour. Les consultations couvrent un large éventail de thèmes, allant des questions juridiques à la reconnaissance des formations initiales et continues, en passant par les questions relatives à la formation des jeunes talents. Cette offre est largement utilisée non seulement par les membres, mais aussi par les parents et les danseuses et danseurs en herbe.

DANSE SUISSE

Rapports des membres du comité

JM rend compte de son mandat au sein du comité directeur de Corodis, où elle a siégé jusqu'en mai 2024. En 2024, Corodis a non seulement reçu beaucoup plus de demandes de soutien, mais a également approuvé un nombre nettement plus élevé de demandes. Cependant, comme les fonds alloués sont restés identiques, les projets soutenus dans les sept cantons romands ont reçu de facto moins d'argent.

Le mandat de JM, d'une durée de deux fois trois ans, a pris fin en mai. Lors de l'assemblée générale, ISP s'est portée candidate à l'élection. JM se réjouit que Danse Suisse continue d'être représentée par ISP au sein de cet organe politiquement important pour la Suisse romande.

ER rapporte que l'introduction d'un CFC au Tessin est pour l'instant suspendue. L'étude de faisabilité élaborée par LHN a été soumise au printemps 2024, mais le projet ne sera pas poursuivi en raison des mesures d'économie prises par le canton du Tessin. ISP et ER attendent un rendez-vous avec la personne responsable au Tessin.

ER signale en outre qu'il siège dans un groupe de travail chargé de trouver un lieu de représentation et de répétition au Tessin. Pour l'instant, aucune information concrète ne peut être communiquée à ce sujet.

ER s'efforce en outre d'attirer l'attention du canton du Tessin, de la ville de Lugano et de Locarno sur les offres existantes dans le domaine de la médiation en danse. Des critères visant à promouvoir la médiation sont actuellement élaborés au niveau cantonal et communal. ER essaie de faire entendre la voix de la médiation en danse. ER prend note des informations fournies par ST de Reso. Elles concernent l'existence antérieure d'un dispositif de promotion dans le domaine de la médiation en danse sous la forme d'un projet pilote. Il en tiendra compte dans la suite des négociations. Il prend également note de la remarque de Philippe Dick que le terme « médiation » devrait être compris de manière plus nuancée par les responsables de l'administration communale et cantonale.

KMN remercie MB, JM et ER pour leurs explications.

10. Perspectives pour l'année associative 2025

KMN redonne la parole à ISP pour les perspectives. ISP explique que 2025 sera une année de réflexion et d'analyse, accompagnée d'un processus de réorganisation.

Divers projets doivent être repris ou poursuivis. Ainsi, le projet « Tanzfranken » pour la reconversion des danseuses et danseurs doit être relancé en collaboration avec la SSUDK, Transition Danse et la Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS), la question d'un bureau pour le signalement des abus doit être remise à l'ordre du jour et le travail en tant qu'organisation du monde du travail (Ortra) doit être redistribué au sein du bureau. En outre, la collaboration avec les communautés d'intérêts CI Danse et Reso doit être développée et renforcée. En 2025, la priorité sera donnée à l'analyse de la situation actuelle dans le cadre du processus de développement organisationnel et à l'élaboration de propositions d'amélioration. ISP remercie le comité, en particulier la

DANSE SUISSE

présidente, pour sa confiance et son grand engagement en faveur de Danse Suisse et donne la parole à PK, qui accompagne le processus de développement organisationnel au nom du comité de Danse Suisse.

PK se présente brièvement. L'année 2024 a montré que l'association est mal préparée aux situations de crise. Son regard extérieur aide à analyser la situation actuelle et à élaborer des solutions pour l'avenir afin que la scène de la danse puisse continuer à s'appuyer sur les compétences du bureau. Concrètement, il s'agit d'examiner comment optimiser certains processus informatiques, rendre les procédures et les structures plus efficaces, éviter la perte de savoir-faire en cas de changement de personnel et contourner la dépendance à l'égard d'un petit nombre de sponsors.

KMN remercie PK. Il n'y a pas de questions.

11. Communications des communautés d'intérêts CI Danse

Au nom de CI Danse, Sandra Forrer, de BETA Berner Tanzschaffende, rend compte des activités suivantes

Les CI Danse échangent régulièrement entre elles depuis 2022. Ce réseau a été élargi et intensifié à l'initiative de Danse Suisse. En 2024, le groupe de travail « AG IG » a été créé et officiellement affilié à Danse Suisse. Il permet d'apprendre les uns et les unes des autres, d'aiguiser le regard sur les défis communs auxquels sont confronté·e·s les professionnel·le·s de la danse dans les différentes régions de Suisse et de défendre les intérêts de la danse au niveau national. L'ancrage local des CI et leurs offres destinées aux professionnel·le·s de la danse de la région complètent l'offre de Danse Suisse. Afin de tenir compte de cette situation, Danse Suisse, en tant qu'organisation faîtière des CI, a demandé à l'OFC, à l'instar de t. Professions du spectacle Suisse et Visarte Suisse, un soutien financier de CHF 60 000 pour la période 2026-2028 via Danse Suisse.

KMN remercie Sandra et les CI pour leur travail important.

12. Divers

Sonia Rocha informe qu'à partir de septembre 2025, la Haute école de musique de Lucerne proposera une nouvelle matière intitulée « New Movement Culture ». Celle-ci comprendra de la musique et du mouvement (rythmique) et ne fera pas concurrence aux formations en danse. Elle sera principalement enseignée dans le système scolaire (école enfantine et école).

Aucun autre point divers n'a été soulevé par les membres et il n'y a pas eu d'intervention spontanée.

KMN annonce que MB quittera Danse Suisse cet été. Elle prendra la direction de la Ballett-Akademie de Munich. ER prononce une allocution et remercie MB pour son engagement de longue date en faveur de Danse Suisse. Elle a largement marqué les TSD et summerdance. Des fleurs lui sont remises.

DANSE SUISSE

13. Départ de Jean-Marc Heim

Avant que CHR ne prononce son éloge, JMH prend la parole. Sa décision de partir est motivée d'une part par son âge et son état de santé, et d'autre part par le nouveau chapitre que s'apprête à ouvrir Danse Suisse. Au cours de ses 20 années au sein du comité, il a accompli beaucoup de choses et fait avancer de nombreux dossiers pour les danseurs et danseuses. Il présente dans un tableau toutes les personnes avec lesquelles il a eu le plaisir de travailler au cours des 20 dernières années au sein du comité. Il sent qu'une nouvelle orientation est désormais donnée à la danse, davantage axée sur l'intégration, le social et le politique, avec laquelle il s'identifie moins et souhaite donc laisser sa place.

CHR souligne les connaissances approfondies de JMH sur les structures de Danse Suisse. JMH s'est efforcé avec beaucoup de volonté d'améliorer les conditions-cadres pour les professionnel·le·s de la danse. En tant qu'ancien danseur, chorégraphe, directeur d'une compagnie de danse et juriste de formation, il disposait d'un vaste savoir qu'il a mis au service des danseurs et danseuses. JMH a toujours été un interlocuteur actif, un penseur et un activiste. Il a mis à profit ses connaissances spécialisées de manière pertinente, précise et active, que ce soit dans l'élaboration des filières de formation aux niveaux secondaire et tertiaire, du Code de Conduite, du Registre professionnel ou des Contrats types pour les professionnels de la danse. JMH a été indispensable lorsqu'il s'agissait d'ouvrir de nouvelles voies sur le plan juridique et pratique. Le Code de Conduite et les Contrats types portent largement sa marque. En tant que membre du comité directeur, JMH a contribué dès le début au développement de Danse Suisse. CHR souhaite bonne chance à JMH ! S'ensuit un long et nourri applaudissement, qui scelle également le statut de membre d'honneur de JMH.

Le comité remet à JMH un certificat attestant de son statut de membre honoraire, ainsi qu'une bouteille de vin rouge et un bon pour un séjour dans un spa thermal. KMN adresse ensuite quelques mots de remerciement à JMH.

JMH remercie CHR pour son éloge et exprime sa gratitude pour son admission en tant que membre honoraire et pour les cadeaux. Il se tient à la disposition de Danse Suisse pour toute futures question.

Conclusion et remerciements

KMN remercie l'OFC et la Fondation Landis & Gyr pour leur soutien financier en 2024. Elle remercie le réseau de danse pour sa collaboration et remercie l'équipe, en particulier ISP, pour le travail accompli. KMN remercie également tous les ancien·ne·s et nouveaux membres du comité directeur, tous les membres présents ainsi que la traductrice. Après le verre de l'amitié, les membres présents sont cordialement invités à assister à une représentation à 18 heures à la Dampfzentrale Bern. L'assemblée générale est levée à 15h15.